

Formulaire de candidature en cours de cursus

Merci de compléter ce formulaire en lettres capitales

Année d'étude demandée : Année 2 Année 3 Année 4 Année 5

Civilité : Madame Monsieur
Nom :
Prénom(s) :
(si différents) Civilité d'usage : Madame Monsieur Prénom d'usage :
Prenom(s) :
Date de naissance :
Lieu de naissance et code postal :
Nationalité :
Adresse personnelle du/de la candidat-e :
Code postal :
Téléphone :
Email :

Nom et prénom du parent 1 (tuteur légal) :
Profession du parent 1 :
Ville et code postal de résidence :
Tél. :
Nom et prénom du parent 2 :
Profession du parent 2 :
(si différents) Ville et code postal de résidence :
Tél. :

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à :
Le :

Comment avez-vous connu l'ESACM ?
Informations institutionnelles (CIO, forums étudiants, conseiller.ère.s d'orientation...)
Internet et réseaux sociaux
Médias, télévision, journaux...
Autres :
Signature :

Les informations et les documents recueillis dans le dossier de candidature sont collectés dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de portabilité vous permettant de les récupérer, que vous pouvez exercer en vous adressant à : ESACM - 25, rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand - Tel +33 (0)4 73 17 36 10 - esa@esacm.fr

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :
MOYEN DE PAIEMENT : Chèque Espèces Virement(sur demande) Exonération
DOSSIER COMPLET : Oui Non

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE



25 RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 17 36 10
ESA@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- TERMINALE
- BACHELIER.E
- OPTIONS OU SPÉCIALITÉS
- ÉQUIVALENT ÉTRANGER
- NON BACHELIER.E (accès par dérogation)

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES (préciser le niveau d'étude : L1, L2, BTS1...)	ÉTABLISSEMENTS (nom, ville, pays)

DIPLÔMES DU SUPÉRIEUR OBTENUS :

ANNÉE	INTITULÉ DU DIPLÔME

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ANNÉE	MISSIONS (césure, service civique, contrat...)	STRUCTURES

Date limite de dépôt
des dossiers :
17 avril 2024
Commission
d'équivalence en
présence :
entre le 27
et le 31 mai 2023
(date précise à venir)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admis-es à se présenter à la commission d'équivalence, les candidat-es doivent :

- avoir une pratique artistique
- attester d'un nombre d'ECTS correspondant au niveau d'entrée demandé (60 crédits ECTS en 2^e année, 120 en 3^e année, 180 en 4^e année, 240 en 5^e année). Pour les diplômes obtenus hors Union Européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de compatibilité avec les diplômes français,
- pour les candidat-es non-francophones, attester d'un niveau B2 en français (TCF / DELF).

Les candidat-es non bachelier-es peuvent intégrer la formation par voie de dérogation.

Seuls les dossiers complets, envoyés dans les délais, et remplissant toutes les conditions, sont présentés à la commission d'équivalence.

Les ressortissant-es étranger-es peuvent également intégrer l'ÉSACM en cours de cursus en candidatant via le site www.campusart.org

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat-es à une admission en cours de cursus doivent s'inscrire avant le 31 mars 2023 : envoi du dossier par mail à candidature@esacm.fr avec, en parallèle, l'envoi par voie postale du chèque (cachet de la poste faisant foi) pour les frais de dossier :

- ce formulaire d'inscription dûment complété et signé
- la photocopie du dossier pédagogique (diplômes, relevés de notes)
- un curriculum vitae
- un dossier d'une vingtaine de travaux personnels
- une lettre de motivation (20-30 lignes)
- pour les candidat-es non-francophones, l'attestation et la fiche de notation du test de Connaissance du Français (TCF), ou du Diplôme d'études en langue française (DELF), niveau B2, ainsi que la copie de leur dossier pédagogique (ou autres pièces justificants d'études accomplies) accompagnée d'une traduction certifiée conforme
- pour les candidat-es non bachelier-es, une lettre de demande de dérogation adressée à la Direction
- le règlement des frais de dossiers : 45 €
 - en espèces, par carte bancaire uniquement à l'accueil de l'établissement , par chèque à l'ordre du Trésor Public ou (mentionner noms et prénoms du-de la candidat-e au dos du chèque)
 - Pour les résident-es de Clermont Auvergne Métropole, ces frais seront déduits des frais d'inscriptions à la formation si le-la candidat-es est admis-e.

DÉROULÉ DE LA COMMISSION

Le **jury** de la commission d'équivalence est composé d'au moins 4 membres, dont 3 enseignant-es.

D'après les éléments du dossier de candidature transmis, le jury détermine la liste **candidat-es présélectionné-es** pour passer un **entretien en présence à l'école**. Sur la base de l'échange et des travaux présentés à cette occasion, le jury apprécie la motivation du-de la candidat-e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les matières pratiques.

Il détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat.e et du résultat de l'entretien.

Seu-les les candidat-es ultramarin-es ou résident-es à l'étranger sont autorisé-es à passer l'épreuve à distance.

L'heure et le jour de passage à l'école sont déterminés par l'ÉSACM.

En cas d'empêchement (autres entretiens notamment), un autre horaire de passage pourra être proposé aux candidat-es.

La demande doit être justifiée et faite par mail à candidature@esacm.fr

+ d'informations

sur www.esacm.fr/admissions/en-cours-de-cursus/
ou contacter Carole Tilly à candidature@esacm.fr